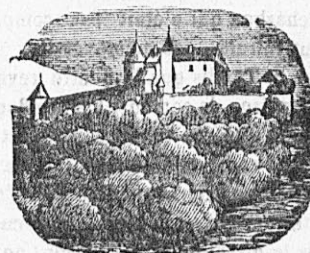




LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

Supplément bimensuel gratuit : "L'ÉCHO LITTÉRAIRE."

Imprimerie et Administration : Rue du Tir, Bulle.

HORAIRE D'HIVER : BULLE, dép. 6⁵⁰ 10⁰⁵ 2⁴² 5⁰⁵ 8⁵⁷ — BULLE, arr. 8⁵⁷ 12¹² 4³⁰ 8³⁸ 10⁴⁰

ANNONCES
District de la Gruyère: une seule insertion, 15 c; annonces répétées, 10 c. Canton et Suisse, 15 c. Etranger, 20 c. la ligne ou son espace. RÉCLAMES: Suisse, 30 cent. Etranger, 40 c. la ligne. S'adr. à l'Agence de publicité Haasenstein et Vogler, Grand'rue 29, à Bulle, ou à l'Impr. de La Gruyère.

... ou au bureau du journal.
RENTAIRES
...rolles, Fribourg
...s:
...cents, on boîtes se 125, 250 et 500
...500 grammes.
...10 kg.
...urrok, en papier carchemin, 500 gram-
...tte pour la préparation d'un plat.
...a quantité première, Italie, Ta-
...t fabriquées strictement selon les car-
...taires.
...te-Appoline.

DES (Chartreuse Suisse.)
...G
...erre de Clémentine, l'ex-
...nique et digestive. En vente dans
...185
...sse: M. F. Chollet, Vevey.

ours! Achetez
I^{er} LOT
50,000 fr.
Le billet:
1 fr.
1839

à Riaz
ovembre.
Plancherel, tenancier.
SRUHE
assurances sur la vie.
versicherung a. G.
77 : 770 millions de francs.
croissants
114% de la prime annuelle
initiales réduites pour
famille et des enfants.

Nouveau
Rasoir méca-
que Franklinga-
ranti, impossible de
se couper, avec 2 la-
mes de rechange; 10
dans un bel écrin. Prix, f. 5.
Nouvelle lampe
de poche
ie et incomparable
force de lumière.
fr. 2. Batterie de
ge. 1^{re} qualité et
i. Prix, fr. 0.80.
SCHY, fabric., Payerne.
envoi contre remboursement.
Dimanche 8 novembre
CASSÉE
du **LION-D'OR** à
ÉPAGNY
ation cordiale,
Clerc, tenancier.

BULLE, le 10 novembre 1908.
Le successeur de Roosevelt.
William H. Taft.

Dès mercredi soir, régnait dans toutes les villes des Etats-Unis, de l'Atlantique au Pacifique, une agitation extraordinaire autour des transparents lumineux des journaux où s'affichaient, un à un, les résultats du scrutin de chaque Etat pour le choix de ses électeurs présidentiels. Bientôt le succès de la candidature de M. William H. Taft se dessinait, s'affirmait et confirmait l'exultation des républicains allait crescendo, au cri de: Taft! Taft! Big-Bill! Taft! tandis que, peu à peu, les démocrates, qui avaient un moment nourri l'illusion de voir réussir M. William Bryan, déjà leur candidat en 1896 et en 1900, quittaient la place, consternés. Comme le mandat des 483 électeurs du collège électoral présidentiel est obligatoire et que d'ailleurs chaque électeur est un partisan passionné de telle ou telle candidature, on a pu établir, dès la première heure, que le scrutin de l'élection du président qui n'est plus qu'une sorte de formalité à laquelle il sera plus tard procédé et qui aura sa sanction officielle dans le dépouillement des votes et la proclamation par le Congrès de Washington, donnera à peu près les résultats suivants: 308 suffrages, à M. Taft et 175 à M. Bryan.

C'est seulement d'ailleurs le 4 mars 1909 que le nouveau président de la grande République américaine s'installera à la Maison-Blanche pour y succéder à son « patron » politique. Déjà les mauvais plaisants ont remplacé son surnom familial: *Big Bill* (Gros William) par celui de Théodore Roosevelt: *Teddy*, mais en y ajoutant un numéro de succession: *Teddy II*. Le mandat de M. Taft doit durer, sauf accident, jusqu'au 4 mars 1913. Le jour même de sa retraite, M. Roosevelt s'embarquera pour l'Afrique Centrale où il va chasser la grosse bête: éléphants, rhinocéros, hippopotames, etc., et d'où il enverra à la revue américaine, *Cutlook*, suivant un traité de 125,000 fr. passé avec l'éditeur de celle-ci, une série de correspondances où l'on ne manquera pas de retrouver l'humour prime sau-

tier et original de l'auteur de la *Vie intense*.

Avant de présenter M. Taft au lecteur, nous signalerons deux ou trois petits faits caractéristiques de mœurs américaines.

Le plus gros pari relevé à New-York a été de 125,000 fr. pour l'élection de M. Taft contre 25,000 fr. pour celle de M. Bryan. Les paris ont été d'ailleurs moins forts que dans les précédentes élections; on n'en a, cette fois, enregistré que pour 1,250,000 fr. en tout.

A Barrytown, dans l'Etat de New-York, où il a son domicile électoral, M. Rockefeller dut prendre la queue des votants et patienter durant une demi-heure. Quand il pénétra dans la petite boutique de tailleur où le vote avait été organisé, l'assistance fut prise d'un sentiment de respect pour cet homme si puissamment riche et plusieurs lui offrirent leur place; « Pas de cela, boys, leur dit joyeusement le milliardaire, j'attendrai comme vous et je voterai à mon tour. »

M. Roosevelt avait quitté de bon matin la Maison-Blanche et, en quatre heures de chemin de fer, atteint Oyster bays (Long Island) où il est électeur. Le jeune Théodore Roosevelt, qui avait demandé un congé à la fabrique de tapis où il est employé dans le Connecticut, s'était joint à son père; il votait pour la première fois.

Quant à Taft, après avoir voyagé toute une nuit, il a voté à Cincinnati. C'est là, chez son frère, qu'il a reçu les résultats qui lui assuraient la victoire et que, par sacs, lui arrivent les dépêches de félicitations.

Etant prié d'exprimer son opinion sur le résultat des élections, le président Roosevelt a dit: « Le choix de M. Taft est un triomphe sur le conservatisme réactionnaire et sur le radicalisme imprudent. »

M. William H. Taft est né à Cincinnati le 15 septembre 1857. Au physique, c'est le « bon géant ». Il mesure 1 m. 85 de hauteur et pèse 105 kilos. Une forte moustache barre sa figure saine et jouffue. En Amérique, où on a la plaisanterie familière, tant de grandeur, de force et de poids sont une source intarissable de joyeux propos.

Ainsi l'on dira que le nouveau président est l'homme le plus poli du monde parce que, dans le tramway, lorsqu'il se lève pour laisser une dame

s'asseoir, ce n'est pas une place qu'on lui offre, mais deux...

Oa raconte aussi qu'étant gouverneur des Philippines, il tomba malade. Comme il a beaucoup d'amis, les demandes de nouvelles affluèrent et M. Root, ministre de la Guerre, dans sa hâte d'être rassuré, lui câbla: « Comment vous portez-vous? » M. Taft répondit: « A merveille, j'ai fait, ce matin, 15 milles à cheval dans la montagne. » Sur quoi M. Root s'empressa d'expédier cette nouvelle dépêche: « Mais votre cheval, comment va-t-il! »

M. Taft n'en impose pas moins le respect, par sa conscience scrupuleuse, son intelligence, son énergie et sa puissance prodigieuse de travail. On le vit mener de front la direction des travaux de Panama, la candidature à la présidence de la République et la réorganisation du ministère de la guerre, sans autres personnes autour de lui que deux sténographes et un nègre.

Magistrat et juriste distingué, haut fonctionnaire de l'Etat, il a, suivant l'expression de M. Roosevelt, où perçait une pointe de jovialité, « plus que remplies toutes les places qu'il a occupées ». Sa robuste santé ne connaît pas de défaillance et son système nerveux n'est à la merci d'aucune émotion. D'esprit clair et d'information solide, non pas spirituel à la manière française, mais animé de la bonne humeur américaine, il manque de feu et de fantaisie. Cependant, comme pour la tâche ardue de président des Etats-Unis — tâche dont un monarque constitutionnel ou un président de république comme le nôtre ne soupçonnerait pas les charges, — c'est la patiente industrie du vaillant bœuf de labour qui est surtout nécessaire, William H. Taft sera le digne successeur de Théodore Roosevelt.

Georges Rocher.

NOUVELLES SUISSES

Douanes. — Les recettes des douanes se sont élevées: en octobre 1907, à 7,065,059 fr. 68; en octobre 1908, à fr. 6,864,032.44. Diminution des recettes en 1908, fr. 201,027.24.

Diminution des recettes dans la troisième décade d'octobre: fr. 373 mille 056.34.

Elles se sont montées du 1er janvier à la fin octobre: en 1907, à fr.

58,680,261.90; en 1908, à fr. 57,698 mille 020.61. Diminution des recettes en 1908, fr. 982,241.29.

Mort du colonel Künzli. — Le colonel Künzli, conseiller national, l'un des chefs du parti radical suisse, est mort lundi matin, à Morgenthal, après une longue maladie. Il était né en 1832.

M. Künzli avait été élu au Conseil national en 1864; il a fait partie de ce Conseil jusqu'à sa mort, avec une seule interruption de 1866 à 1869. Il avait présidé ce corps en 1879-1880.

De 1868 à 1873, le défunt a été membre du Conseil d'Etat d'Argovie; il a fait partie depuis 1858, c'est-à-dire depuis 50 ans, du Grand Conseil de son canton.

Le colonel Künzli a joué un rôle en vue dans les affaires fédérales. Il a représenté la Suisse à la première conférence de La Haye et fut l'un des négociateurs nommés pour le renouvellement des traités de commerce avec l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, l'Italie et la France.

Solothurn. — Il était bien mort. — Il y a quelques jours, un jeune ouvrier des chemins de fer, domicilié à Niederbuchsiten, nommé Schmid, mourait électrocuté. Le malheureux était venu en contact avec le courant électrique à haute tension et avait succombé aussitôt. Schmid n'ayant jamais été malade et ensuite aussi de la basse température, aucun signe cadavérique ne se montra. Après l'inhumation, on émit l'opinion qu'il pouvait fort bien s'agir d'une mort apparente, comme c'est parfois le cas à la suite d'exécutions par l'électricité aux Etats-Unis. Aux suppositions suivit la certitude. Les amis du défunt demandèrent donc et obtinrent l'autorisation d'exhumer le corps. L'opération se fit de nuit. Par un singulier jeu de lumière de la lanterne du fossoyeur, les parents et amis poussèrent un cri de joie, il leur avait semblé que le mort bougeait. Un médecin présent constata qu'il n'en était rien et un second examen ne fit que confirmer la mort du jeune homme.

Argovie. — Terrible mort. — Une petite fille de six ans, enfant d'un paysan de Grimmelschaffen, M. Hättlich, avait été envoyée l'autre jour par sa mère chez le boulanger du voisinage pour y acheter du charbon. Chez le boulanger on vendit à l'enfant

du charbon qui n'était pas complètement refroidi, pas même éteint, semblait-il. Tandis que la fillette revenait à la maison, le combustible s'enflamma sans qu'elle s'en rendit compte et mit le feu à son tablier. Bientôt la pauvre petite fut entourée de flammes. Criant de terreur et de douleur, elle courut dans la direction de la maison qui se trouvait encore à trois cents mètres de l'accident. Quand elle y arriva, elle tomba comme une masse, brûlée sur tout le corps. Elle est morte le lendemain après d'horribles souffrances. Les autorités de Waldshut ont ouvert une enquête sur cette affaire.

Genève. — Drame. — Un drame terrible s'est déroulé jeudi matin dans le paisible petit village d'Arare.

Un honorable cultivateur, M. S., âgé de cinquante ans, marié, père de deux enfants, a mis fin à ses jours en se coupant la gorge avec un rasoir. Les constatations officielles ont été faites par M. Charrot, maire de Plan-les-Ouates.

A L'ÉTRANGER

France. — Encore le cardinal Mathieu. — Au temps où il était archevêque de Toulouse, le cardinal arriva un jour *incognito* dans une église de son diocèse pendant les vêpres.

L'organiste, pour annoncer discrètement aux fidèles la présence du prélat, ne trouva rien de mieux que d'improviser une marche solennelle sur le thème bien connu : *Tiens, voilà Mathieu...*

Le cardinal aimait à conter lui-même ce trait et il ajoutait avec bonhomie :

— Comment voulez-vous que les Toulousains respectent leur archevêque ; ils ne respectent pas même leurs députés.

Angleterre. — De la prudence.

— Dans un discours qu'il a prononcé vendredi soir, lord Birrell a dit qu'on a eu malheureusement il y a quelque temps un exemple de la licence avec laquelle on interprète les traités internationaux. Il a ajouté que la guerre était une éventualité à laquelle l'Angleterre devait toujours être prête. Le premier devoir du gouvernement, a déclaré l'orateur, est de conserver à la marine militaire anglaise son

rang dans le monde : c'est une garantie de paix. N'était la force formidable qu'elle a derrière elle, l'Angleterre ne serait pas aussi respectée qu'elle l'est de toutes les puissances étrangères.

L'orateur a terminé son discours en demandant aux journaux anglais d'observer quelque mesure en parlant des affaires internationales.

— Un déraillement sur la ligne du Midi. — Le rapide 122 allant de Cette à Bordeaux passait à Grisolles (Tarn-et-Garonne) dimanche matin à 5 h., quand le wagon-poste déraila, alla butter contre un viaduc et télescopa un wagon qui contenait des territoriaux périgourdins et des soldats du génie. Trois autres wagons ont été endommagés.

Dans le wagon télescopé, on a retrouvé dix morts, dont huit territoriaux.

Neuf postiers sont blessés, ainsi que plusieurs civils et territoriaux. L'un des blessés est grièvement atteint.

— Selon les dernières nouvelles de l'accident de Grisolles, le nombre des blessés est de dix.

M. Barthou est parti dans la soirée pour le lieu de la catastrophe.

— Ma mort de Victorien Sardou. — On annonce la mort de M. Victorien Sardou, membre de l'Académie française, décédé dimanche matin à Paris à l'âge de 77 ans. M. Sardou a succombé à la suite d'une congestion pulmonaire, dont il avait été atteint il y a quelques mois à Marly.

Italie. — Crise militaire et navale. — A l'occasion de la prochaine discussion sur les affaires d'Orient à la Chambre, de nombreux députés ont l'intention de signaler la situation critique de l'armée et de la marine italiennes.

Les 83 millions votés au mois de juin dernier pour être répartis sur dix années sont manifestement insuffisants. La commission d'enquête avait réclamé au moins 190 millions à répartir sur cinq années seulement.

Quant à la flotte italienne, elle est tombée, du troisième rang qu'elle occupait en 1893, au septième rang, et elle sera bientôt dépassée par la flotte austro-hongroise.

Le ministre de la guerre de son côté désire que la Chambre approuve son programme militaire. Il exposera à nouveau ses projets.

BRÈVES NOUVELLES

— Suisse. —

Samedi matin, le feu a détruit la fabrique de tissage de soie de Schönenberg. 130 métiers brûlés ; 100 ouvriers sans travail.

— Pour cause d'insuffisance de traitement, les agents de police de la ville de Berne abandonnent leur service et s'en vont à Zurich ou Bâle.

— A Berthoud, un char lourdement chargé verse sur le conducteur qui meurt étouffé. Le malheureux laisse une veuve et quatre enfants.

— Pour avoir mangé du foie de cheval, un menuisier de St-Fiden meurt des suites d'empoisonnement.

— A Courtedoux, une femme de 75 ans meurt asphyxiée par suite de la chute d'une lampe.

— Etranger. —

25.000 francs de récompense à qui donnera des indications sur l'assassinat de la femme du général Luard.

— Le colonel Miller, inspecteur de la police marocaine, est arrivé à Casablanca.

— Le différend franco-allemand sur l'incident de Casablanca est en bonne voie d'arrangement.

— Une bande de Bosniaques fait sauter à la dynamite la caserne autrichienne de Konitsa. 170 soldats tués.

— On continue en Russie à condamner à l'exil et à la prison les signataires du manifeste de Viborg.

CANTON DE FRIBOURG

Conseil d'Etat. — Le Conseil a fait les nominations suivantes :

M. Cathomen, Mathias, instituteur, à Fribourg, est nommé professeur à la section allemande de l'Ecole normale d'Hauterive.

M. Renaud, Isaac, à Bise, est nommé instituteur à Lognonne (Haut-Vully).

Mlle Bächler, Adeline, à Dirlaret, est nommée institutrice à Wallembach.

Mlle Kœpfer, Sophie, à Neuchâtel, institutrice à l'école des filles de Courtion.

— Le Conseil autorise la commune de Morat à procéder à une vente d'immeubles et celle de Formangueyres à lever un impôt.

— Le Conseil délivre une patente

de licencié en droit à M. Augustin Meuwly, à Fribourg, pour pratiquer sous la surveillance de M^e Dupraz, avocat, à Fribourg.

Postes. — Places au concours : Buraliste et messenger à Schmitzen ; facteur postal à Charmey ; dépositaire positaire postal, facteur et messenger à Courgevans. S'adresser à la Direction du 1^{er} arrondissement, à Lausanne.

Les pêcheurs à la ligne. — La Société des pêcheurs à la ligne de la ville de Fribourg a pris l'initiative d'un pétitionnement par lequel on demande au Grand Conseil de bien vouloir inviter le Conseil d'Etat à mettre à l'étude la révision de la loi sur la pêche.

C'est la constatation des effets désastreux de la concurrence du filet et de la ligne qui a incité les pêcheurs de la seconde catégorie à faire cette démarche.

Les pêcheurs au filet dépeuplent les cours d'eau dont ils sont locataires et se laissent quasi rien aux porteurs de permis. Ceux-ci estiment que, dans ces conditions, le droit de pêche qu'ils ont acquis à beaux prix devient illusoire.

L'objet principal de leur demande est donc que la pêche au filet dans la Sarine soit interdite, de Thuy à la frontière.

Le sport de la pêche compte dans notre assemblée législative quelques fervents adeptes, qui mettront au service de la cause une éloquence qui a déjà fait ses preuves. Le débat ne manquera pas d'être animé.

Tireurs fribourgeois. — Près de 200 délégués, représentant environ 2000 tireurs, ont assisté dimanche, à Guin, à la proclamation des résultats et la distribution des couronnes et diplômes du concours de sections dans les districts, organisé par la Société cantonale des tireurs fribourgeois. Sur les 52 sociétés que compte la Fédération cantonale, 39 ont exécuté les exercices du concours avec 1114 membres. Cette forte participation, comme aussi les résultats obtenus, démontrent une fois de plus que le tir fait des

Rouvenat poussa un gémissement et répondit :

— Je n'en sais rien.

— Ah ! tu ne dis pas la vérité ! Elle est morte, n'est-ce pas, elle est morte ?

— Je n'en sais rien. Depuis le jour où elle est venue à Saint-Iron avec son enfant, je n'ai plus entendu parler d'elle ni de lui. Son intention, m'avait-elle dit, était de retourner dans le Jura ; j'ai écrit au village où elle a vécu pendant plus de cinq ans, j'y suis même allé il y a trois ans, sans que tu le saches ; on ne l'avait pas revue... Que sont-ils devenus ? Lucille est-elle morte ou vivante ? Je n'en sais rien !

Jacques Mellier laissa échapper un cri douloureux et se roula sur son lit avec désespoir en s'arrachant les cheveux.

Et depuis, nul n'aurait su dire toutes les larmes qu'il a versées en pensant à la malheureuse enfant qu'il a chassée et maudite. Ah ! il comprenait enfin, mais trop tard, hélas ! que, quelle que soit la faute commise, un père ne doit jamais être sans pitié pour son enfant !

Maintenant qu'il se tord comme un damné au souvenir de son crime et des malheurs

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE

50

La Fille maudite

PAR
ÉMILE RIOCHEBOURG

Si nous pénétrons dans la chambre de Jacques Mellier, dont il ne sort plus que rarement, nous aurons de la peine à reconnaître le vieux fermier. Le malheur l'a frappé impitoyablement. On ne se rend pas coupable impunément d'un crime odieux. Plus encore que les années, le remords qui déchire son âme l'a affreusement vieilli et courbé vers la terre. Il est sans force ; ses yeux se sont éteints dans les larmes ; il est brisé, anéanti ; ce n'est plus qu'une masse inerte ; il ne marche pas, il se traîne. Mais il lui reste la faculté de penser et de se souvenir. Le souvenir est éponantable, ses pensées le torturent sans cesse. Voilà son châtiement !...

Il passe des nuits sans sommeil, et lors-

qu'il parvient à s'assoupir le cauchemar s'abat sur lui et l'écrase, le broie... Il se réveille alors haletant, inondé de sueur froide et pousse des gémissements, des cris de terreur, sans pouvoir se débarrasser de l'horrible poids qui pèse sur sa poitrine.

Sa chambre se peuple de fantômes et de spectres menaçants. Dans ceux-ci, il reconnaît ses victimes. L'un a un trou à la place du cœur, duquel le sang jaillit comme d'une source et se répand à flots sur le parquet ; l'autre s'approche lentement, les yeux baissés : il a sur la tête un bonnet vert portant un numéro : tout à coup, il étend les bras et d'une voix cavernreuse il prononce ces paroles : « Qu'as-tu fait de ma femme ?... » Alors un cercueil s'ouvre, le suaire se déchire et Mellier voit le cadavre horrible, sans yeux, sans nez, avec des vers gronillant dans la chair en putréfaction. Puis c'est encore une femme, pâle, maigre, décharnée, presque un squelette, qui se dresse devant lui ; à la place de ses yeux, il y a deux flammes rouges ; elle lui jette ce cri comme un anathème : « Assassin !... »

Le malheureux, frissonnant d'épouvante et d'horreur, ferme les yeux ; mais les spec-

tres restent dans la chambre, se groupent autour du lit et, toujours de plus en plus menaçants, se penchent sur lui. C'est le cauchemar qui continue, la terrible hallucination qui le poursuit sans pitié, avec acharnement...

Ce que lui avait prédit Pierre Rouvenat s'est réalisé : sa tendresse pour sa fille n'était pas éteinte dans son cœur ; en regardant autour de lui, malgré la gracieuse enfant qui grandissait sous la protection de Rouvenat et qui lui prodiguait ses caresses, il se vit seul, abandonné, marchant sans consolation vers la tombe, avec des biens amassés par plusieurs générations de travailleurs, que des collatéraux avides viendraient se disputer sur son cercueil à peine cloué ; peu à peu l'amour paternel se réveilla en lui, et un jour, c'est avec des larmes et des sanglots qu'il dit à Rouvenat :

— Je veux que ma fille revienne près de moi ; va la chercher, ramène-la, je lui ouvrirai mes bras !

Le vieux serviteur laissa tomber sa tête sur sa poitrine et pleura silencieusement.

Alors le fermier se leva et s'écria :

— Pierre, réponds... où est ma fille ?

progrès cons
dans le canton
Ce genre d
tout en Suisse
tiona bien dit
Si le progra
même pour
sections fribou
favorisées a
des accordés
tous les cant
cours des su
riant de 100
bourg, par co
prétexte que
voir dans le
pourtant que
dérés n'ont p
Prérogatives
canton de Fri
pêche pas de f
tir par l'allo
ce que les
vivement rel
Voici le ran
ciétés conca
1. Fribourg
2. Broc
3. Le Mour
4. Treyvaux
5. Belle
6. Romont
7. Fribourg
8. Arconciel
9. La Roche
10. Morat
11. Losy
12. Bèzingen
13. Prez v Si
14. Groyères
15. Rossens
16. Montilier
17. Albeuve
18. Estavayer
19. Schmitter
20. Rue
21. Villarsvill
22. Fribourg
23. Mézières
24. Flamatt
25. Bas-Vully
26. Oberried
27. Fribourg
28. Ueberstor
29. Barg
30. Guin
31. Chiètres
32. Ulmiz
33. Heitenrie
irréparables qu
cherer tout. Av
qu'il possède, es
tout, tout, pou
soit rendue l
Est-elle mort
« Je n'en sais rien », lui a
qui reviennent à
d'agrement à s
une lame d'acier
avant dans son
Pierre Rouvenat
véritable chef d
il a toute l'auto
c'est volontaire
Il en use avec b
blessé. Il a enco
Jacques Mellier,
nome et fidèle.
Tel nous l'av
tel nous le retro
droit comme un
vigoureux et a
geant les uns, et
d'exemple à tou
« On ne croirait
barbe et ses che
des rides ne s'éte
front et ses jone
« S'il n'y pas le
son maître, il a

caucé en droit à M. Augustin wly, à Fribourg, pour pratiquer la surveillance de M^e Dupraz, at, à Fribourg.

ostes. — Places au concours: liste et messenger à Schmiten; ur postal à Charmey; dépositaire aire postal, facteur et messenger urgevaux. S'adresser à la Direc- du 1^{er} arrondissement, à Lau-

es pêcheurs à la ligne. — ociété des pêcheurs à la ligne de le de Fribourg a pris l'initiative pétitionnement par lequel on de le au Grand Conseil de bien vou- nviter le Conseil d'Etat à mettre de la révision de la loi sur la

est la constatation des effets dé- eux de la concurrence du filet la ligne qui a incité les pêcheurs seconde catégorie à faire cette rche.

es pêcheurs au filet dépeuplent urs d'eau dont ils sont locataires laissent quasi rien aux porteurs rmis. Ceux-ci estiment que, dans onditions, le droit de pêche qu'ils equis à beaux prix devient illa-

bjt principal de leur demande ne que la pêche au filet dans la e soit interdite, de Thuy à la ère.

port de la pêche compte dans assemblée législative quelques ts adeptes, qui mettront au ser- e la cause une éloquence qui a fait ses preuves. Le débat ne pas d'être animé.

ours fribourgeois. — Prés-) délégués, représentant environ ireurs, ont assisté dimanche, à à la proclamation des résultats distribution des couronnes et di- du concours de sections dans tricts, organisé par la Société male des tireurs fribourgeois. Sur sociétés que compte la Fédé- cantonale, 39 ont exécuté les es du concours avec 1114 mem-

ette forte participation, comme es résultats obtenus, démontrent is de plus que le tir fait des

ent poussa un gémissement et ré- : n'en sais rien.

h ! tu ne dis pas la vérité ! Elle est n'est-ce pas, elle est morte ? n'en sais rien. Depuis le jour où venue à Saint-Iron avec son enfant, plus entendu parler d'elle ni de in- ention, m'avait-elle dit, était de re- dans le Jura ; j'ai écrit au village a vécu pendant plus de cinq ans, même allé il y a trois ans, sans que ches ; on ne l'avait pas revue... Que devenues ? Lucille est-elle morte ou ? Je n'en sais rien !

es Mellier laissa échapper un cri eux et se roula sur son lit avec de- s'arrachant les cheveux.

puis, nul n'aurait su dire toutes les qu'il a versées en pensant à la mal- enfant qu'il a chassée et maudite... comprenait enfin, mais trop tard, hé- , quelle que soit la faute commise, ne doit jamais être sans pitié pour t !

enant qu'il se tord comme un damné nir de son crime et des malheurs

progrès constants et même rapides dans le canton.

Ce genre de concours se fait par- tout en Suisse, mais dans des condi- tions bien différentes pour les tireurs. Si le programme de travail est le même pour toutes les sociétés, les sections fribourgeoises sont les moins favorisées au point de vue des subsi- des accordés par les cantons. Presque tous les cantons allouent pour ces con- cours des subventions annuelles va- riant de 1000 à 30,000 francs ; Fri- bourg, par contre, ne donne rien, sous prétexte que l'Etat n'a plus rien à voir dans le domaine du tir. Il semble pourtant que les autres Etats confé- dérés n'ont pas, dans ce domaine, des prérogatives plus étendues que le canton de Fribourg et cela ne les em- pêche pas de favoriser, d'encourager le tir par l'allocation de subsides. C'est ce que les tireurs fribourgeois ont vivement relevé, dimanche, à Guin.

Voici le rang qu'obtiennent les so- ciétés concourantes :

1. Fribourg Sous-Off.	51,9	laurier
2. Broc	51,5	>
3. Le Mouret	49,8	>
4. Treyvaux	49,	>
5. Balle	48,8	>
6. Romont	48,3	>
7. Fribourg Jnes Patr.	48,2	>
8. Arconciel	46,9	chènes
9. La Roche	46,6	>
10. Morat	43,9	>
11. Losy	43,2	>
12. Bèzingen	43,	>
13. Prez v Siviriez	43,	>
14. Groyères	41,2	>
15. Rossens	40,7	>
16. Montilier	40,5	>
17. Albeuve	40,3	>
18. Estavayer	40,3	>
19. Schmiten	39,3	>
20. Rue	38,6	>
21. Villarsiviriaux	37,9	>
22. Fribourg Grütli	37,7	>
23. Mézières	37,4	>
24. Flamatt	36,7	>
25. Bas-Vully	36,7	>
26. Oberried	34,1	>
27. Fribourg Militaire	33,8	>
28. Ueberstorf	33,4	>
29. Barg	33,2	>
30. Guin	32	>
31. Chiètres	30,2	>
32. Ulmiz	30,1	>
33. Heitenried	29,8	>

irréparables qu'il a causés, il voudrait racheter tout. Avec quelle joie il donnerait ce qu'il possède, sa ferme, son or, ses valeurs, tout, tout, pour que sa fille seulement lui soit rendue !

Est-elle morte, est-elle vivante ? « Je n'en sais rien », lui a dit Rouvenat. Ces paroles qui viennent sans cesse : elles résonnent vaguement à ses oreilles et sont comme une lame d'acier qui s'enfonce toujours plus avant dans son cœur.

Pierre Rouvenat est depuis longtemps le véritable chef de l'exploitation de la ferme ; il a toute l'autorité du maître, dont celui-ci s'est volontairement dessaisi en sa faveur. Il en use avec bienveillance, mais sans faiblesse. Il a encore augmenté la fortune de Jacques Mellier, et il en est le gardien économe et fidèle.

Tel nous l'avons vu il y a dix-neuf ans, tel nous le retrouvons aujourd'hui : toujours droit comme un I, le visage austère, fort, vigoureux et ardent à l'ouvrage, encourageant les uns, stimulant les autres, servant d'exemple à tous.

On ne croirait pas qu'il a vieilli, si sa barbe et ses cheveux n'avaient blanchi, si des rides ne s'étaient point creusés sur son front et ses joues. S'il n'a pas les remords qui rongent et brûlent son maître, il a aussi son mal sans remède.

34. Cordast	29,5
35. Courgevaux	25,6
36. Prez-v.-Noréaz	25,2
37. Alterswyl	22
38. Tavel	20,1
39. Garmiswyl	16,7

Les districts ont été classés par la moyenne des résultats de leurs sections. Le rang s'établit comme suit :

Rang des districts.

1. Groyère, 5 sections, moyenne 45,721
2. Sarine, 10 sections, moyenne 42,677
3. Glâne, 5 sections, moyenne 41,089
4. Broye, 1 section, moyenne 40,348
5. Lac, 9 sections, moyenne 33,799
6. Singine, 9 sections, moyenne 30,363

Incendie. — Samedi matin, vers 8 heures, le feu a détruit, aux Moulins de Remaufens, une grange et une mécanique à battre avec moteur appartenant à M. Henri Michel.

Au moment où le propriétaire voulait mettre en mouvement le moteur, le tuyau d'adduction du pétrole tomba et le pétrole communiqua bientôt le feu à la grange. Le propriétaire faillit être brûlé lui-même en voulant arrêter l'écoulement du liquide. Grâce aux prompts secours des hydrants de Remaufens, des pompes de Châtel et des environs, la scierie et le principal corps du bâtiment furent préservés. La perte est néanmoins très sensible pour la famille Michel, qui se trouve ainsi privée d'une partie de son gagne-pain. Les bâtiments étaient assurés, mais la taxe est plutôt faible.

GRUYERE

AVIS

L'Administration et l'Imprimerie de « La Gruyère », anciennement rue du Tir 131, sont transférés à côté, dans la maison de M. J. Seydoux fils, commerce de fromages.

Au Cercle des Arts et Métiers. — L'assemblée des sociétaires, tenue dimanche, a ratifié les comptes tels qu'ils étaient présentés par le Comité. Ces comptes, comme aussi le bon nombre de nouveaux membres

La douleur qu'il porte en lui est vivace et profonde. Il regrette. Il pense continuellement à Lucille, à son enfant, quelquefois aussi à Jean Renaud. Voilà sa peine, voilà son mal ! Et quand il est seul, enfermé dans sa chambre, après une rude journée de travail, au lieu de se reposer et de dormir, il pleure...

Il aime beaucoup sa filleule, c'est une sorte de passion qu'il a pour Blanche ; il l'entoure de soins, de prévenances, d'attentions, de tendresse ; il enlève lui-même les cailloux du chemin afin qu'elle puisse y courir sans blesser ses pieds mignons ; il voudrait que partout où elle passe on semât des fleurs ; il veille sur elle comme sur un trésor précieux confié à son dévouement, à sa fidélité, à son honneur. Eh bien, si elle adoncit parfois ses longues heures d'amertume, son chagrin, elle ne parvient pas à lui faire oublier les autres... Quand il regarde Blanche et que ses yeux deviennent humides, c'est à eux qu'il pense.

Où sont-ils ? Que font-ils ? Hélas ! il ignore. Peut-être sont-ils morts tous deux. N'importe, il les attend...

Pierre Rouvenat a un grand projet dans la tête. Aucune puissance au monde ne pourrait le forcer à y renoncer.

(A suivre.)

reçus dans le Cercle démontrent que la Société continue à prospérer d'une manière réjouissante.

M. Jules Blanc ayant décliné une réélection comme président du Cercle, l'assemblée a désigné son successeur en la personne de M. Louis Blanc, à Balle.

Succès. — M. Henri Remy, de Balle, et Auguste Chasnot, d'Estavayer-le-Lac, ont subi avec plein succès les examens propédeutiques à l'Ecole polytechnique de Zurich, le premier en génie civil, le second en chimie. Nos félicitations.

Le succès de notre élevage. — Ces jours derniers, deux de nos éleveurs ont conduit en Italie un taureau de race pie-rouge acheté par un grand propriétaire italien à M. Arsène Gremaud, à Riaz.

L'hiver est là. — Au lieu de l'été de la saint Martin, c'est l'hiver que dame Nature nous donne. Dapnis dimanche, la neige tombe et sur la sol détrempé par le brouillard humide et une averse, cette neige semble vouloir se poser pour de bon.

C'est l'hiver avec ses joies et ses tristesses ; l'hiver joyeux pour les sportsmen, amateurs du ski, de la luge, du patin et des beaux paysages ; l'hiver toujours rude pour les paysans.

N'oublions pas non plus les oiseaux. Ecoutons leurs piaulements qui sont des cris de détresse et donnons-leur la nourriture que l'âpre nature va leur refuser.

Bonne nouvelle. — Il paraît que notre jeune orchestre d'amateurs ne chôme pas. On parle pour le 29 novembre d'un grand concert vocal et instrumental suivi d'un charmant opéra-comique avec accompagnement d'orchestre.

C'est une ravissante soirée en perspective.

CASSÉE
à
l'auberge de la Croix-Blanche
HAUTEVILLE
le dimanche 15 novembre.
Invitation cordiale.
YERLY, aubergiste.

SCORIES
THOMAS
16 %
garanties contrôlées.
110,000 kilos en dépôt à des conditions avantageuses chez [1680]
les Fils d'Ernest Glasson, Bulle
Engrais divers d'automne.

Fromage d'Emmenthal.

10 kg. très gras	Fr. 16.80
10 » Fromage maigre, mou	6.90
10 » Coccolios (beurre végét.)	13.20
10 » Saindoux	14.80
10 » Jambon, 1 ^{re} qual.	17.60
10 » Châtaignes vertes	1.90
10 » Oignons de Milan	2.-
10 » Noix, gros noyaux	4.80
10 » Macaronis, cornettes, etc.	5.40
10 » Riz glacé	4.30
10 » Haricots blancs	3.50
10 » Pois jaunes	3.90
5 kg. Miel véritable	8.-
5 » Miel de table surfin	5.30
Salami 1 ^{re} qual., p. kg.	Fr. 2.90 et 3.50
Thon ou sardines, 10 boîtes	Fr. 3.40

Depuis 50 kg. 5 % d'escompte.
J. Winger, Dépôts, Boswil.

A vendre :
4000 pieds de bon fumier.
S'adresser au bureau du journal.

Domaine à vendre.

Mercredi 25 novembre prochain, M. Jacques Boileau,oucher, à Farvagny, exposera en vente, par voie d'enchères publiques, le domaine qu'il possède rière la commune de Middel, comprenant maison d'habitation, grange à porcs, écurie, 21 poses environ de terrain cultivable et 4 poses de bois.

La mise aura lieu à l'Auberge de Middel, dès 2 heures de l'après-midi. Pour visiter le domaine, s'adresser à M. Antonin Dougoud, à Middel, et pour conditions, s'adresser à M. Ch. Bosson, notaire, à Romont. 1684] Ch. BOSSON, notaire.

SERRURERIE & MARÉCHALERIE
Le soussigné avise le public de La Tour et des environs qu'il vient d'ouvrir un atelier de serrurerie et maréchalerie à La Tour-de-Trême. Travail prompt et soigné. Prix modérés. Se recommande Jean REMY.

On demande
de suite un charretier.
S'adresser au bureau du journal.

Un jeune homme
de 17 ans, sachant les 2 langues, cherche place dans un bureau ou magasin.
S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE
d'occasion un joli traineau à 4 places.
S'adresser au bureau du journal.

A vendre :
à transporter, une grange en parfait état ; au gré de l'acheteur on vendrait également quelques mille pieds de fourrage.
S'adresser par écrit au bureau du journal, N° 321.

POTAGERS, 2, 3 et 4 trous, depuis 55 fr.
FOURNEAUX, fer, fonte et castelles, depuis 17 fr.
BUANDERIES, 40 à 150 litres, depuis 30 fr.
A l'Agence agricole AUGUSTE BARRAS, Bulle. Fers et Quincaillerie. 1685

Mises d'immeubles
Le lundi 23 novembre prochain, de 2 heures à 4 heures, le soussigné vendra par voie de mises publiques, à la Croix-Blanche, à Riaz, la propriété qu'il possède sur les Monts de Riaz et Marsens, d'une contenance de 18 poses, terre de 1^{re} qualité, grange presque neuve, source intarissable, abreuvoir à l'abri.
MAGNIN Joseph, propriétaire, Riaz.

Mises de bois.
Mercredi 18 novembre, dans la forêt cantonale au Devin de Maules, on vendra en mises publiques 121 billons sapin, 13 carrous, 79 tas d'éclaircies, 25 tas de rondins, 4 tas de lattes, 8 tas de branches et 10 stères sapin.
Rendez vous à 8 1/2 h., devant la laiterie de Maules.
H1549] L'Inspecteur des forêts du 3^e arrond.

Vente de bois.
Vendredi 27 novembre courant, à 9 1/2 heures du matin, le Conseil communal d'Avry-dev.-Pont vendra en mises publiques, dans forêt du Gibloux, 200 m² de bois préparé. Marchandise de 1^{er} choix et de dévestiture facile.
Avry-dev.-Pont, le 9 novembre 1908.
Le Conseil communal.

SOUMISSION
A M^{rs} les Entrepreneurs, Charpentiers, Maçons, Couvresse.
Châlets à construire au Haut du Mont, rière Charmey.
S'adresser au notaire Dupré, dépositaire des plans et conditions, d'ici au 19 courant.

La Lessive moderne
 garantie sans chlorure
 blanchit le linge sans l'abîmer.
Persil
 absolument pas de danger sans brosse sans planche à savonner.
S'emploie avec n'importe quelle méthode de lavage.
 Seuls fabricants: Henkel & Co. Düsseldorf.

Dépôt général pour la Suisse:
ALBERT BLUM & Cie, BALE

Vin blanc de raisins secs Ia à Fr. 20.— les 100 lit.
 pris en gare de Morat contre remboursement. — Fûts à disposition. Analysé par les chimistes.

Vin rouge (Garanti naturel, coupé avec vin de raisins secs) à Fr. 27.— les 100 lit.
 Echantillons gratuits et franco.

OSCAR ROGGEN, MORAT [256]

Scierie de molasse du Gibloux.
PLATTES

pour fourneaux, potagers, couvertures de murs, etc., de toutes dimensions, de 5 à 25 cm. épaisseur et jusqu'à 170 sur 110 mètres carrés.

S'adresser à C. HOGG-GAGGIONE, à Villarod.

Fonderie & ateliers de construction
Kern & Brulhart
FRIBOURG (Suisse)

Fonderie de fonte et de bronze. Construction de moteurs hydrauliques de tous genres. Transmissions. Installations complètes d'usines, scieries, moulins, pilons à os, grues, monte-charges hydrauliques et autres. Constructions métalliques. Grosse serrurerie. Charpentes, Ponts etc.

Projets — Plans — Devis.

AU PROGRÈS

98, Rue de Gruyères — BULLE — Rue de Gruyères, 98

Nous venons de recevoir un immense choix de confections pour dames, jeunes filles et enfants, depuis les plus simples jusqu'aux plus élégants, ainsi qu'un grand choix de confections pour hommes, jeunes gens et enfants.

Grand assortiment de draperies. — Tissus et toiles.
 — Chemiserie. — Chapellerie. — Bonneterie. — Lingerie en tous genres.
 Grand choix de blouses bleues, noires et quadrillées pour hommes et enfants, en fil et en coton, brodées à la main. [1806]

Au magasin de chaussures
Th. SOTTAS-THALMANN

Bulle.

Maison Barras en face du Cheval-Blanc.

Le plus grand assortiment de chaussures en tous genres, chaussons, babouches, socques, caoutchoucs à des prix sans concurrence.



Maison de confiance.
 Réparations.

LA KARLSRUHE
 Société mutuelle d'assurances sur la vie.

Karlsruher Lebensversicherung a. G.

Capitaux assurés à la fin de 1907: 770 millions de francs.

Dividendes croissants
 Dividende payé en 1907: jusqu'à 114% de la prime annuelle entière.

Tarifs spéciaux à primes initiales réduites pour l'assurance en faveur de la famille et des enfants.

Vente d'auberge.

Pour cause de famille, **lundi 16 novembre**, dès 10 heures du matin, on vendra en mises publiques l'auberge de la Croix-Blanche, à Vuadens, avec jeu de quilles, grange, écurie, forge, appartement, jardin et une pose de bon terrain. 1658]

Pierre CURTY.

EMILE MORARD
BULLE Fers et Quincaillerie **BULLE**
VAISSELLE

en terre, en faïence ordinaire, faïence fine, terre de fer, porcelaine fine, porcelaine double.

ARTICLES POUR CADEAUX

Verres à vin et à liqueurs de tous prix et de tous choix.

Coutellerie fine et ordinaire.

PRIX TRÈS AVANTAGEUX

Dimanche 15 et lundi 16 novembre 1908

BROC — Hôtel-de-Ville — BROC

Le 15 nov., Bureau, 2 1/2 et 7 1/2 h. Rideau, 3 et 8 h.; le 16, Bureau 7 1/2 h. Rideau 8 h.

Concert-Représentation

organisé par la Société de musique "La Lyre" de Broc,

LES JEUNES CAPTIFS

drame en 3 actes.

TABLEAU VIVANT

Au Bureau de Police

Comédie-bouffe en un acte.

Prix des places:

Réservées, 1 fr. 50; Premières, 1 fr.; Deuxièmes, 60 cent.

Leçons écrites de comptabilité américaines. Succès garanti. Prospectus gratuits. H. Frisch, expert compt., Zurich. 891

A louer

logements, chez M. Lucien Torche, à La Tour-de-Trême.

Dimanche 15 novembre

CASSÉE

au Café du MOLÉSON
 BULLE

Invitation cordiale,

F. MAURON.

Docteur REYMOND

Spécialiste, Fribourg

reprendra ses consultations le 10 novembre.

Maladies des voies respiratoires et des oreilles. [1661]

A louer

en ville, dans maison neuve, un appartement de 4 pièces et cuisine, ainsi qu'un magasin. Les deux peuvent être loués séparément.

S'adresser à l'Agence de publicité Heussenstein & Vogler, Bulle.

OCCASION!

A la Charcuterie J. REMY on trouvera du beau fromage et du lard gras, à prix réduit par quantité. Tous les jeudis, banc sur la Promenade.

Se recommande.

AVIS

Le soussigné avise l'honorable public qu'il dessert dès maintenant

l'Auberge de la Cigogne à GUMEFENS.

Se recommande Léon Rime.

Vaches en hivernage.

Le soussigné donnerait quelques vaches à lait en hivernage

Louis Henchoz-Martin
 Rossinières.

LOTS

de fr. 50,000, 15,000, 5,000, etc., des loteries pour l'église incendiée de Planfayon et le Casino de Fribourg.

Envoi des billets à fr. 1.— contre remboursement par Bureau d'expédition, rue de Lausanne 50, à Fribourg.

Sur 10 billets 1 billet gratis.
 Tirage Planfayon 22 décembre.

Dimanche 15 novembre

CASSÉE

l'auberge de la Croix-Blanche à RIAZ.

Invitation cordiale,

P. PUGIN

A vendre:

jeûn domaine de 20 poses en un seul mas. Conditions de paiement avantageuses. S'adresser à Ernest GENOUD, avenue de la Ferrière, Bulle.

Mises de bois.

Jeudi 12 novembre prochain, à 1 1/2 heure, il sera vendu en mises, au Café Gruyérien, à Bulle, 100 plantes épicéa et sapin, démarquées sur les montagnes de Niais et l'Arsajou, rière Charmey. Les conditions seront lues avant la mise.

L'Inspecteur des Forêts
 du 3^{me} arrond.

A LOUER

beau logement de 4 chambres, cuisine et dépendances. Eau et lumière électrique. S'adresser à M. Trezzini, entrepreneur Bulle.

M. Schneuw
 VINGT-SE
 ABONNE
 Suisse . . . 1
 étranger . . 6
 payable d'
 Prix du numér
 On s'abonne
 bureaux de
 BULLE, le
 Le trait
 de
 Nous avon
 la présente s
 fribourgeois a
 à tout une cat
 voués serviteu
 en élevant le
 leurs.
 La question
 bien des anné
 mêmes plain
 fonctionnaires
 prodiges d'é
 aux besoins d
 traitement dé
 accorde. Un ra
 auit lui pou
 années, à la n
 ration allait s
 primaires; ma
 auesitôt, car d
 liers de franc
 ton de Fribour
 ration, sous fo
 laires, rien n'
 récents. Où vo
 Les comptes d
 point!
 Or le besoin
 les instituteurs
 la vie marchan
 mentation des
 situation deven
 tituteurs pétiti
 vernement.
 Les pétitionn
 agmentation d
 avoquant à l'a
 le renchérissem
 plus nécessaire
 sine de la mi
 trouveraient b
 chargés de fam
 à un budget po
 possible et quot
 mes par person
 ple de plusieurs
 ont élevé la rém
 teurs. Enfin, ils
 tats des exam
 recrues qui tém
 ment de l'instru
 tant, du travail
 Le gouvernem
 justes revendica